
Articles parus dans le journal ENSEMBLE

- [View gallery XML](#)

Le grand recul.

Les services publics disparaissent de nos campagnes, au grand dam de leurs habitants. Le fruit de politiques d'austérité menées sans concertation. PAR CYRIELLE BLAIRE

À Châteauneuf-de-Gadagne, commune de 3303 âmes près d'Avignon, un collectif se bat depuis vingt-deux mois contre la réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste local. «*Déjà qu'il n'y a plus de guichet à la gare SNCF, que la trésorerie a fermé, on perd maintenant ce service public de proximité. On va finir en village-dortoir*», se déssole Patrick Martin, un retraité CGT membre du collectif. Dans les villages, la disparition de La Poste est très mal vécue. «*Ce qui se joue dans cette revendication d'une présence postale, ce n'est pas seulement le droit à disposer d'un service, c'est aussi la volonté d'être reconnu comme appartenant à la communauté nationale*», souligne François Taulelle, professeur des universités en aménagement et urbanisme*. Un autre emblème de la présence publique en milieu rural s'efface peu à peu du paysage. Dans l'Allier, le Cantal, la Nièvre, le Lot, le Gers, les Hautes-Pyrénées – soit le tracé de la diagonale du vide, où la densité de population est très faible – les collectivités locales ont dû signer des «conventions de ruralité» visant à fermer leurs écoles de village. «*Contre la garantie de ne pas perdre de postes d'enseignants, le territoire s'engage à fusionner un maximum d'établissements. Mais une commune sans école perd son lien de sociabilité et c'est le village qui meurt*», dénonce Jérôme Sinot, de la CGT Educ'Action. «*La réalité, c'est que l'État s'éloigne. Les services publics ferment les uns après les autres...*», soupire Michel Roques, de l'UL de Moissac, en Haute-Garonne. Dans les petites communes, l'austérité a créé des déserts. «*Le service public ne porte plus son nom*», écrivait, déjà, en 2010, le médiateur de la République, dans le bilan sévère qu'il tirait de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Sept ans plus tard, la logique de désengagement de l'État s'est accentuée, polarisant l'offre dans les grands centres urbains et accélérant l'effacement des

services publics de proximité dans les territoires ruraux et périurbains, sans concertation ni prise en compte des problématiques d'aménagement du territoire. Coïncées entre la baisse des dotations versées par l'État et le recul des missions régaliennes, les collectivités locales sont asphyxiées. «*Elles ont le choix entre augmenter les impôts, diminuer l'offre de services ou augmenter les tarifs pratiqués, notamment en matière de prestations culturelle ou sportive. L'austérité a un impact direct sur l'usager, surtout les plus fragiles*», souligne Viviane Flatreaud de la Fédération CGT des services publics. Chargés d'assurer la présence de l'État, leur retrait fait naître un sentiment amer d'isolement, voire de relégation qui entame la cohésion sociale du pays. Une étude Ifop menée en mars 2016 a



Pour que des entreprises, des salariés acceptent de venir dans nos territoires, il faut une offre de soins, des écoles, des bureaux de poste...

Sylvain Roch, secrétaire de l'UD de Corrèze

d'ailleurs montré le lien très net entre la disparition des commerces et des services et la montée du vote FN. «*Dans les petites communes, les gens se sentent abandonnés, ça libère les discours malsains, confirme Sylvain Roch, secrétaire de l'UD de Corrèze. Nous sommes un territoire en voie de désertification et de désindustrialisation. Mais pour que des entreprises, des salariés acceptent de venir dans nos territoires, il faut une offre de soins, des écoles, des bureaux de poste...*»

Dans la région des Pays de la Loire, la CGT Cheminots organise depuis avril des événements «Gare ouverte» afin d'aller aux devants des usagers. «*Depuis 2008, 700 emplois de cheminots ont été supprimés ici, avec moins d'accompagnement dans les trains, des fermetures de gares ou des plages horaires réduites et pas adaptées aux besoins des usagers. Il y a eu un défaut de concertation. Ce qu'on essaie de recréer*», souligne Aurélien Hamon, de la Fédération des cheminots. ■

* Coauteur du *Délaissement du territoire. Quelles adaptations des services publics dans les territoires ruraux ?*, Sciences de la société n° 86, éditions PUM, 2012, 176 p., 21 euros.

Repères

En 2007, Nicolas Sarkozy lançait la révision générale des services publics (RGPP), poursuivie par François Hollande sous le nom de modernisation de l'action publique (MPA).

L'objectif était de réduire le nombre de fonctionnaires en restructurant et en privilégiant la dématérialisation des services de proximité. Entre 2009 et 2015, environ 400 centres des finances publiques ont fermé leurs portes, notamment dans les communes rurales. Aujourd'hui, La Poste dénombre 17 111 points de contacts – sous forme d'agences postales communales ou intercommunales et de relais-poste tenus par des commerçants – dont 9 254 bureaux gérés en propre, contre 12 000 environ il y a dix ans. ■

Laurence a dit...



Laurence Bernard, membre de la CE de la Fédération CGT des services publics

Comment expliquer ce recul sans précédent des services publics de proximité ?

Des politiques gestionnaires favorisant le rendement sont mises en œuvre depuis des années. Toutes ces réformes, en partie impulsées par l'Europe, convergent dans le sens de l'austérité. Aujourd'hui, tous les services publics sont attaqués. Cela commence généralement par La Poste. Dans l'Oise, ils ont ensuite fermé les CAF, les trésoreries, les EHPAD. Ils créent des Maisons de service aux publics en faisant croire aux habitants que la proximité est maintenue. Avec un salarié, non-titulaire, censé les renseigner mais pas formé pour répondre à leurs questions... Les collectivités ont vu baisser leurs dotations en plus de la suppression de la taxe professionnelle. Ces coupes sèches ne leur permettent plus d'assumer leurs missions et les obligent à sacrifier des prestations. Mais les services publics sont là pour créer de la richesse, du lien social et jouer un rôle d'amortisseur social. Pas pour être rentables.

L'égalité d'accès aux services publics est-elle remise en question ?

On crée des services publics à deux vitesses. Les premiers impactés sont les banlieues et les zones rurales. En région parisienne, je pense par exemple à la Seine-Saint-Denis, il y a des pans entiers du territoire où tout ferme, où les transports ne fonctionnent plus faute d'investissement, où les CAF sont regroupées... Dans les villages, La Poste, la bibliothèque, la CPAM ne peuvent pas tourner en permanence à plein régime. Le président Macron affirme que la dématérialisation des services va permettre aux collectivités de se débarrasser de personnels. Mais c'est sans compter sur la fracture numérique ou la montée de l'illettrisme en France. Sans agent pour les guider, de nombreuses personnes sont incapables d'effectuer leurs démarches.

Une autre politique, défendue par la CGT, est-elle envisageable ?

Depuis de trop nombreuses années, on parle de dépenses publiques. Or, bien souvent, la population n'a pas conscience que la fonction publique territoriale, ce sont

des bibliothécaires, des animateurs, des agents qui travaillent dans les crèches. Pendant la crise de 2008, les services publics, en France, ont joué un rôle important d'amortisseur. Plutôt que de verser de l'argent sans contrepartie aux entreprises avec le CICE, on pourrait choisir de financer les services publics qui sont créateurs de richesse et facteurs de progrès social. Il y a des villes, après une expérience de privatisation de l'eau, qui reviennent en régie. Les usagers se rendent compte qu'il s'agit de pillage de l'argent public. Mais la population n'a pas suffisamment conscience que le service public est un bien commun financé par nos impôts. Son seul but est l'intérêt général et les fonctionnaires garantissent l'égalité de traitement. Sans cela, celui qui n'a pas le bon statut social, la bonne couleur de peau, n'a plus accès au même service. Le sens du progrès, c'est de les développer. ■ C.B.

Le contexte

La CGT lance en juin une campagne de communication pour revaloriser l'action des fonctionnaires et des services publics. Sous le slogan « Fier d'être fonctionnaire », le syndicat entend casser les idées fausses et ainsi peser dans le débat public.

Élections

Le vote FN varie en fonction du nombre de commerces et de services publics locaux.

30,8 % : aucun service

23,5 % : six services ou plus

Chiffres Ifop, élections 2014



Dématérialisation

Le Défenseur des droits a révélé l'impact négatif de la dématérialisation des services publics sur les usagers les plus fragiles. 16 % des Français n'ont pas Internet et 21 % ne sont pas à l'aise pour l'utiliser.



Cache-misère

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des outils de mutualisation des services publics basés sur la transition numérique. « Un palliatif à la fermeture des services publics dans les territoires », estime la CGT qui s'y oppose.

La phrase

La façon dont la RGPP a été mise en œuvre jusqu'ici renforce un modèle de société polarisé autour des grands centres urbains où les espaces ruraux sont, du point de vue des élus locaux, « abandonnés », « délaissés ».

François Tauleu, professeur des universités en aménagement et urbanisme

Macron, un sévice public

Dans la continuité des réformes engagées, Emmanuel Macron veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaire sur cinq ans, dont 70 000 dans la fonction publique territoriale. Soit le non-remplacement d'un fonctionnaire sur quatre partant à la retraite. Le gouvernement souhaite aussi réduire de 10 milliards d'euros les dépenses de fonctionnement des collectivités, tout en supprimant la taxe d'habitation. Une nouvelle atteinte au bon fonctionnement des services publics de proximité. « Cela va encore réduire les finances publiques et, par conséquent, les services rendus par des fonctionnaires en accentuant la privatisation des services publics ».

Le chiffre > 57 %

C'est la proportion des Français qui jugent nécessaire de conserver des services publics de proximité, quitte à augmenter les impôts, si cela s'avérait nécessaire.

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
